

**FONDATION HOPITAL**  
**SAINT JOSEPH**

MARSEILLE

Rapport annuel **2016**

[www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)

# L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph l'histoire de la Fondation



*L'abbé Fouque n'a jamais compté son temps  
ni son énergie pour aider son prochain  
« Tout est possible à celui qui croit ! »*

**La Fondation Hôpital Saint Joseph telle qu'on la connaît aujourd'hui, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, est née en 1984.**

Mais c'est bien en 1919, dans le contexte difficile de l'après-guerre, que débute sa genèse.

L'abbé Jean-Baptiste Fouque (1851-1926), surnommé par le peuple marseillais le "Saint-Vincent-de-Paul marseillais", décida, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, la création à Marseille d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux. L'absence de tout système de protection sociale conférait un caractère d'urgence à ce projet auquel un groupe de familles marseillaises se rallia avec générosité.

L'abbé Fouque s'attacha alors à la transformation d'un ancien couvent sur le Prado en Maison Catholique d'hospitalisation, inaugurée le 20 mars 1921. Sans avoir le moindre argent, l'abbé Fouque s'engagea à reprendre tout le matériel laissé sur place par les soldats américains (qui avaient réquisitionné le couvent lors de la Guerre de 1914-1918 pour y installer un hôpital pour leurs troupes) et fit appel à des médecins bénévoles pour assurer les soins et aux industriels et commerçants de la ville pour l'aider dans cette tâche et lui apporter les financements nécessaires.

Il confia l'organisation de l'établissement aux sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours. Ces dernières sont restées présentes dans l'hôpital jusqu'en 1981.

La gestion de l'hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'utilité publique dès 1924, puis, transformée en Fondation reconnue d'utilité publique en 1984, pour devenir la Fondation Hôpital Saint Joseph. En 2003, l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille a été créée pour gérer les activités sanitaires. La Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue depuis à l'Association.

Malgré les difficultés, le manque d'argent, la guerre, ... l'Abbé Fouque n'a jamais compté son temps ni son énergie pour aider son prochain... « **Tout est possible à celui qui croit !** » Il a créé, tout au long de sa vie, un grand nombre d'œuvres pour les plus démunis : l'œuvre d'assistance aux jeunes filles, ouvriers, patronages, garderies, crèches, dispensaire, maison de repos pour jeunes filles malades, maison pour orphelines, œuvre de L'Enfance délaissée, "maison de relèvement" pour jeunes délinquants, ...

Le 5 décembre 1926, l'Abbé Fouque est mort à Saint Joseph, son hôpital, mais la mémoire de ce "téméraire de la Charité" (selon les propos du Père Ardura, postulateur pour le procès en béatification de l'Abbé Fouque) ne s'est jamais éteinte.

La Fondation et l'Hôpital Saint Joseph veulent rester fidèles à l'esprit du fondateur de l'institution Saint Joseph, en mettant l'Homme au centre de leurs préoccupations.

Reconnue d'Utilité Publique, son statut lui permet de recevoir des dons et legs en franchise d'impôt.

**Depuis près d'un siècle, la Fondation Hôpital Saint Joseph entreprend, investit, avec « l'audace de la charité » pour le progrès humain, social et médical.**

**L'abbé Fouque déclaré « vénérable » : un pas vers la béatification ?**

**Le 21 décembre 2016, le Pape a reconnu les « vertus héroïques » du Fondateur de l'Hôpital Saint Joseph de Marseille, l'Abbé Jean-Baptiste Fouque. Cette reconnaissance est la première étape pour l'Abbé Jean-Baptiste Fouque vers une béatification. Cette étape est un moment fort pour notre institution qui œuvre depuis de nombreuses années, par l'intermédiaire du Père Ardura (Postulateur à Rome), pour la cause en béatification de l'Abbé Fouque.**

# Sommaire

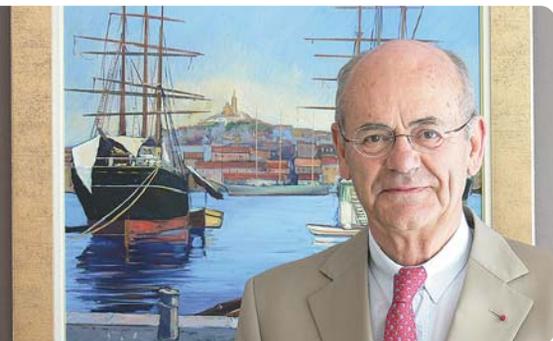
L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph, l'histoire de la Fondation

- p.2** Le mot du Président de la Fondation
- p.3** Évènements 2016
- p.4** Actualité 2016
- p.6** **1/ Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph**
  - p.6** I. Nos missions
  - p.8** II. Nos actions
  - p.13** III. Les orientations stratégiques pour la Fondation  
Le schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph
- p.20** **2/ Les ressources de la Fondation**
- p.21** **3/ Les acteurs de la Fondation**
  - p.21** 1/ Les instances de la Fondation
  - p.22** 2/ La commission d'évaluation et d'attribution des subventions
  - p.23** 3/ La commission de réflexion éthique

## Annexes

- p.24** **Annexe 1 :**  
**Les comptes annuels 2016**
  - p.24** 1/ Bilan
  - p.25** 2/ Compte de résultats
  - p.26** 3/ Tableau de financement
  - p.27** 4/ Rapport général des Commissaires aux comptes
- p.28** **Annexe 2 :**  
**Le compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public**
- p.29** **Annexe 3 :**  
**Dons et actualité fiscale**
- p.30** **Annexe 4 :**  
**L'audace de la charité, extrait de la charte de la Fondation**
- p.31** **Annexe 5 :**  
**Charte des Valeurs du Groupe Saint Joseph**

# Le mot du Président de la Fondation



*La Fondation dite « FONDATION HÔPITAL SAINT JOSEPH », a pour but d'assurer et de préserver la gestion de l'établissement hospitalier connu sous le nom d'HÔPITAL SAINT JOSEPH et de ses annexes et dépendances directement ou par l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille.*

*Elle a en outre vocation à exercer toutes activités à caractère social, médico-social, sanitaire et social ou hospitalier, à Marseille et hors de Marseille ; ainsi que d'assurer une mission de recherche médicale.*

*Elle s'engage, dans toutes ses actions, à poursuivre l'œuvre entreprise par les Fondateurs de l'Hôpital et menée par leurs continuateurs depuis 1920, dans le même esprit de dévouement évangélique et de respect des consciences et avec le souci de répondre, dans l'application et le perfectionnement des techniques thérapeutiques, aux exigences de la déontologie médicale et de la dignité des personnes malades ou aidées et suivies.*

Ce texte est le premier article des statuts de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Ces mots sont le socle de nos orientations stratégiques, de nos missions et actions, dans la fidélité de l'initiative de notre fondateur, l'abbé Jean-Baptiste Fouque (1851-1926).

Ce rapport annuel de la Fondation Hôpital Saint Joseph est pour vous ; source d'information, de communication et de transparence.

Nous vous y présentons nos principaux investissements et les réalisations associées :  
Poursuite de la construction du bâtiment pour le centre de dialyse, transformation du service des urgences adultes, création de nouvelles places à l'hôpital de jour gériatrie.

Nous vous informons de nos réflexions et actions, en partenariat avec les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Groupe Saint Joseph, pour l'amélioration de la prise en charge de la personne âgée, de notre implication dans la formation des personnels soignants nécessaires pour la qualité de la médecine de demain.

Nous vous déclinons les orientations du plan stratégique de la Fondation et la vocation de la commission de réflexion éthique.

Nous témoignons de notre engagement durable envers notre prochain par notre soutien au Centre Pédiatrique Marie Poussepin à Haïti, à l'accueil Saint Joseph – Secours Catholique et les subventions accordées par les administrateurs membres du bureau de la Fondation.

Vous découvrez ici la version papier du rapport annuel de la Fondation Hôpital Saint Joseph. Faites connaître sa version électronique et apprenez-en plus sur les réalités de la Fondation sur notre site [www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)

Très cordialement.

**Antoine Dubout**  
Président de la Fondation  
Hôpital Saint Joseph

# Évènements 2016



## Départ à la retraite de Bernard Monier

L'année 2016 a été marquée par le départ à la retraite de Bernard Monier, Directeur Général de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph.

Après 32 ans de service public hospitalier, Bernard Monier avait accepté les fonctions de Directeur Général de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph en 2004.

Parmi ses motivations, Bernard Monier avait été attiré par l'impulsion du fondateur l'Abbé Jean-Baptiste Fouque sur une éthique, des valeurs et un engagement humanistes forts, plaçant l'homme et le patient au centre des préoccupations.

Douze années se sont écoulées, Bernard Monier a pris sa retraite, passant le flambeau à notre nouveau Directeur Général, Sophie Dostert, en juillet 2016.



## Arrivée de Sophie Dostert

Sophie Dostert a pris la Direction Générale de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph le 18 juillet dernier. Sophie Dostert est médecin de formation et diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, où elle a effectué un Master spécialisé en Management médical.

Après des expériences de chargée de mission en établissements (Centre Chirurgical Marie Lanelongue, CHU de Rouen) et de consulting (Arthur Andersen, Centre National d'Expertise Hospitalière), elle a exercé des fonctions de Directrice d'Établissements privés (Clinique Pyrénées Bigorre à Tarbes, Hôpital privé Clairval à Marseille - Groupe Générale de Santé).

En 2008, elle a été nommée Directrice Régionale Sud-Est du Groupe Vitalia, avant de prendre des responsabilités de Directrice des relations médicales et organisation chez Médipartenaires, puis Médipole Sud Santé et Médipole Partenaires, où elle exerçait en qualité de Directrice des Opérations jusqu'à son arrivée à la tête de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph.

# Actualité 2016

## ACTIONS HUMANITAIRES

### Partenariat humanitaire à Haïti : Le Centre pédiatrique Marie Poussepin

Suite au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Haïti qui fit environ 300 000 morts, 500 000 blessés et laissa ruines et malheur, la Fondation Hôpital Saint Joseph s'est engagée en 2013 aux côtés des Sœurs de Charité - Dominicaines de la Présentation à participer au financement d'un centre pédiatrique.

Le tremblement de terre détruisit le dispensaire des sœurs dans le centre de Port-au-Prince, la capitale du Pays. Ces sœurs dominicaines sont celles-là même auxquelles l'abbé Jean-Baptiste Fouque a confié dès son origine la direction et le développement de l'Hôpital Saint Joseph de Marseille et qui assumèrent cette mission jusqu'en 1981.

La création du Centre pédiatrique Marie Poussepin sur la commune de la Croix-des-Bouquets, à une dizaine de kilomètres de Port-au-Prince, répond aux besoins des familles venues s'y installer à la suite du tremblement de terre.

Une convention de partenariat avec les Sœurs Dominicaines a été signée en octobre 2013 pour aider financièrement la construction antisismique d'un bâtiment en rez-de-chaussée de 1 500 m<sup>2</sup> comprenant 3 salles de consultation, une pharmacie et les annexes (salles de soins infirmiers, bureaux...).

Le soutien de la Fondation Hôpital Saint Joseph s'inscrit sur la durée par une aide de fonctionnement pendant cinq ans, l'envoi de volontaires pour une durée d'un an et de missions ponctuelles de professionnels de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph.

La clinique est ouverte depuis l'été 2015 et des volontaires de la Fondation s'y succèdent.

D'août 2015 à juillet 2016, la Fondation a été représentée à Haïti par Grégoire et Chloé Dirou, jeunes mariés. Grégoire a travaillé au sein du Centre pédiatrique Marie-Poussepin et Chloé était professeur de français dans l'école locale, tenue également par les sœurs Dominicaines.

Dans le Centre pédiatrique, Grégoire a apporté son aide dans différents domaines, l'administration, la comptabilité et la gestion des projets de la clinique et assurait également la communication avec la Fondation Hôpital Saint-Joseph. En France, Grégoire a repris son travail dans une start-up informatique et Chloé dans le service communication d'une banque.

Depuis octobre 2016, ce sont Lorraine Gibert, pédiatre, et Vianney Lebrun, avocat, qui sont pour un an à la Croix-des-Bouquets.



Chloé et Grégoire Dirou



Laboratoire d'analyses médicales



Vianney Lebrun et Lorraine Gibert



« Finissant nos études et s'appêtant à débiter nos vies professionnelles, nous avons souhaité prendre le temps de servir les autres et en particulier les plus démunis. Ainsi, nous avons choisi de consacrer un an à un projet de développement international », témoignent Lorraine et Vianney.  
 « Cette année nous permettra aussi de construire ensemble notre avenir. C'est l'occasion de réfléchir à notre projet familial, nos loisirs, nos métiers et leurs utilités ».

En octobre 2016, le Centre pédiatrique Marie Poussepin a ouvert son laboratoire d'analyses médicales. Il est désormais possible de réaliser les analyses sanguines, urinaires, gynécologiques et coprologiques. Le laboratoire est destiné à tous, petits et grands. Ainsi, il permet aux mamans du Centre pédiatrique et aux personnes du quartier de réaliser leurs examens. Jusqu'à présent, les prélèvements devaient être portés à Port-au-Prince et les résultats recherchés.

Le projet de laboratoire avait soulevé plusieurs problématiques. En effet, les contraintes dues au climat et à l'absence d'infrastructures en Haïti posent une difficulté de conservation des réactifs et de recyclage des déchets biologiques.

Le financement du laboratoire a permis l'installation d'une climatisation dans la salle d'analyse afin d'assurer la stabilité des réactifs. Également, le Centre pédiatrique travaille avec les sociétés locales pour organiser la collecte du matériel de prélèvement.

De nouveaux aménagements sont programmés pour 2017 et la Fondation Hôpital Saint Joseph poursuivra son accompagnement.



Les docteurs Alain Martin-Laval et Cécile Koch, Pédiatres de l'Hôpital Saint Joseph.

# 1/ Les missions et actions

## de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation poursuit aujourd'hui l'œuvre de charité de l'Abbé Jean-Baptiste Fouque. Elle entreprend, investit et innove. Elle apporte son soutien aux projets de l'Hôpital, ainsi qu'à d'autres œuvres à caractère médical, médico-social ou social. Elle poursuit une triple mission, inscrite dans ses statuts.

### I. NOS MISSIONS

La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales. La Fondation accompagne l'Homme au-delà de sa maladie à tous les stades de sa vie. La Fondation soutient les investissements et projets de l'Hôpital grâce notamment aux entreprises du Club Mécènes (CERES, Compagnie Financière de Participation, Etablissement Marius Fabre, SNEF...) et aux dons de particuliers.

### LA RECHERCHE MÉDICALE

La Recherche Médicale constitue une activité stratégique, inscrite à la fois dans les statuts de la Fondation Hôpital Saint Joseph et dans les objectifs de l'Hôpital.

La Fondation assure :

- Le financement de certains postes dédiés à la recherche
- La promotion d'essais de recherche clinique

L'objectif est aussi d'augmenter la mobilisation des acteurs hospitaliers autour de nouvelles méthodes thérapeutiques et diagnostiques. A ce jour, plus de 150 professionnels de l'Hôpital sont impliqués dans la recherche médicale développée à Saint Joseph.



*Les membres de la recherche médicale*

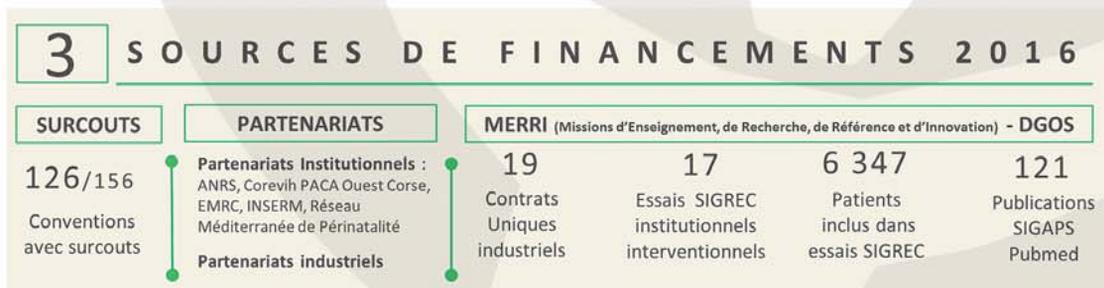




**5 FORMATIONS INVESTIGATEURS**

3 Sessions de mise à jour des Bonnes Pratiques Cliniques

2 Ateliers Pratiques de la Recherche : méthodologie et statistiques



## ACCUEIL SAINT JOSEPH - SECOURS CATHOLIQUE

Depuis plus de vingt ans, la Fondation organise le jeudi matin, en partenariat avec le Secours Catholique, un accueil santé de SDF de Marseille et de personnes en grande précarité.

Les bénévoles du secours catholique accueillent les SDF et veillent au bon déroulement de la matinée.

**En 2016, 233 personnes ont été soignées (101 femmes et 132 hommes) pour des pathologies relevant des services de l'Hôpital Saint Joseph.**

Des médecins de l'Hôpital Saint Joseph ont offert, par roulement, leur matinée pour recevoir des femmes et hommes originaires de France, du Maghreb, d'Europe de l'Est, d'Afrique Noire, d'Asie.

Les locaux mis à disposition permettent également l'accès à des activités concernant l'Alphabétisation, le soutien scolaire et l'accueil-écoute groupe femmes.

La Fondation a effectué, durant la période de vacances d'été 2016, des travaux d'entretien et de propreté.

Le 22 décembre 2016, le Secours Catholique a souhaité remercier la Fondation Hôpital Saint Joseph pour son implication et son soutien dans lesdites activités humanitaires.



*Le Président du Secours Catholique et la direction de la Fondation Hôpital Saint Joseph entourés des bénévoles du Secours catholique.*

## II. NOS ACTIONS

Les actions de l'année ont accompagné le développement de l'Hôpital (projets d'investissement d'équipements médicaux, financement de personnels, contribution au financement de la Recherche médicale, gestion de l'immobilier, propriété de la Fondation).

La Fondation a également mis en œuvre ses objectifs propres : soutenir des œuvres humanitaires. Une partie de ses actions est possible grâce à la dynamique de collecte de fonds mise en place depuis plusieurs années.

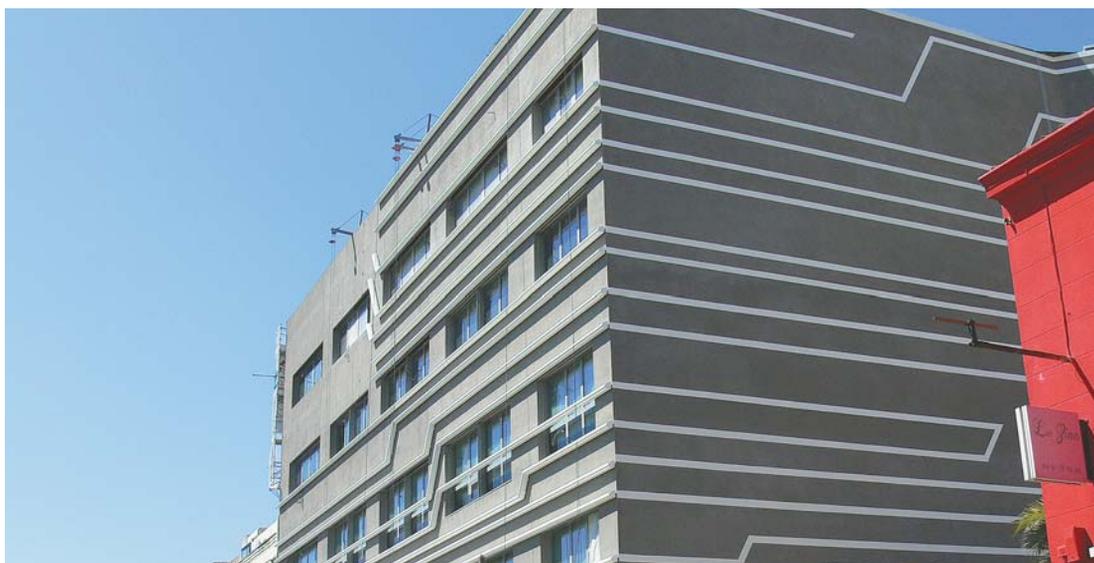
*Un tableau des emplois des ressources issues de la générosité du public est à lire en Annexe 2.*

## LES TRAVAUX DE LA FONDATION

### POURSUITE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT POUR LE CENTRE DE DIALYSE DIAVERUM

Démarrés en avril 2015 ; les travaux de construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir les activités de DIAVERUM Marseille, l'un des plus gros centres de dialyse de France, se sont poursuivis en 2016 notamment par la création d'un tunnel sous le boulevard de Louvain permettant de transporter rapidement les patients dialysés vers les services de l'Hôpital dont l'Unité de Réanimation, ce qui a nécessité des travaux d'agrandissement et de modernisation.

Ces locaux, dont la mise en service est prévue à l'été 2017, seront loués par la Fondation à DIAVERUM.



### UNITÉ DE RÉANIMATION

Le centre dialyse générera des activités supplémentaires, notamment en néphrologie, réanimation et chirurgie vasculaire. Cela a obligé à la création de 10 lits de réanimation polyvalente supplémentaires et à l'achat d'appareils de nouvelle technologie.

Un important budget d'équipement a été consacré à la modernisation du matériel médico-technique permettant d'accueillir l'activité générée par les patients sous dialyse.



## NOUVEAU SERVICE DES URGENCES ADULTES

Les travaux, lancés en juin 2015 et réceptionnés en mars 2016, ont transformé le service des Urgences de l'Hôpital Saint Joseph.

Les réalisations ont été à la hauteur des prévisions permettant ainsi la création d'espaces de soins plus importants, une prise en charge des patients distincts en fonction des pathologies et des niveaux de gravité notamment avec la création d'une seconde salle de déchoquage, l'agrandissement des salles d'attente et la rénovation de l'espace d'accueil pour les accompagnants.

Les travaux vont se poursuivre en 2017 par la création d'une salle dédiée aux patients en attente de prise en charge, d'un bureau et d'une salle d'attente dédiée aux familles.



## HOPITAL DE JOUR DE GERIATRIE

L'amélioration du parcours des personnes âgées à l'Hôpital Saint Joseph fait partie des objectifs prioritaires de la Fondation.

Dans la continuité des travaux du service des urgences, un Hôpital de Jour Gériatrique de cinq places a été créé permettant ainsi des bilans sur une journée et une action multidisciplinaire.

Précédée d'une consultation préalable pour la programmation des examens, cette prise en charge évite l'hospitalisation des personnes fragiles à haut risque de décompensation et répond ainsi aux demandes des médecins libéraux ainsi que des EHPAD. (Cf. p14 - Filière Gériatrique).

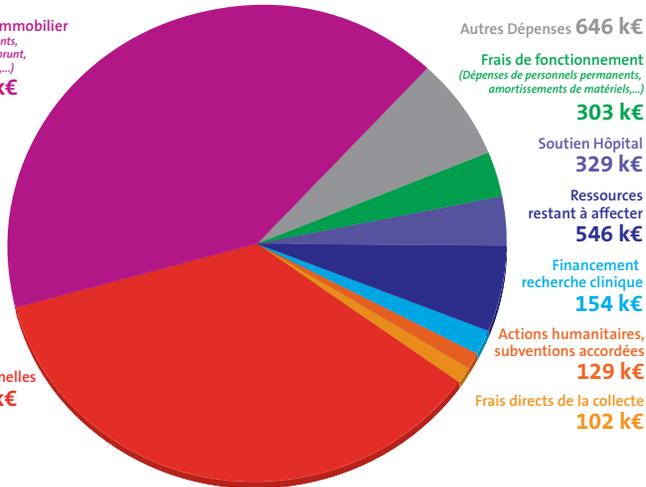


## Diagramme de répartition des emplois de la Fondation

2016

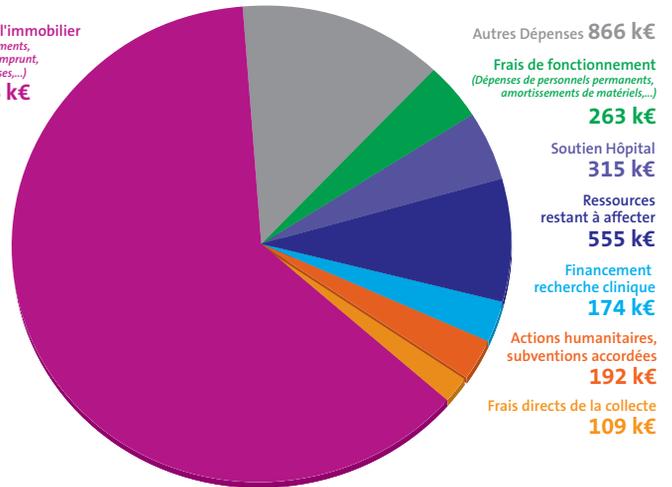
Coût de l'immobilier  
(Amortissements,  
intérêts d'emprunt,  
taxes diverses,...)  
**3 976 k€**

Dépenses  
exceptionnelles  
**3 422 k€**



2015

Coût de l'immobilier  
(Amortissements,  
intérêts d'emprunt,  
taxes diverses,...)  
**4 064 k€**





### III. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA FONDATION

Au-delà de sa mission sanitaire exercée au travers de l'Association Hôpital Saint Joseph, et selon ses statuts, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour vocation d'intervenir dans les domaines social et médico-social. Souhaitant développer des actions au bénéfice des personnes en situation de « fragilité », et plus particulièrement à destination des personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale, la Fondation Hôpital Saint Joseph a entrepris de fédérer autour d'elle des associations privées à but non lucratif, œuvrant dans les secteurs médical, social et médico-social. Ces associations, qui prennent en charge les personnes les plus vulnérables et les plus démunies de notre société, partagent toutes la vocation non lucrative de la Fondation ainsi que ses valeurs humanistes. Une Charte des valeurs communes à toutes les associations du Groupe Saint Joseph a été rédigée (cf. Annexe 5).

L'ensemble de la démarche initiée par la Fondation permet d'élargir ses champs d'action et de privilégier une approche globale de la santé. Grâce à la constitution d'un véritable groupe sanitaire, médico-social et social, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour ambition de proposer une offre plus complète, réorganisée en filières spécifiques, permettant de mieux prendre en charge les personnes accueillies et d'intégrer l'amont et l'aval du secteur sanitaire.

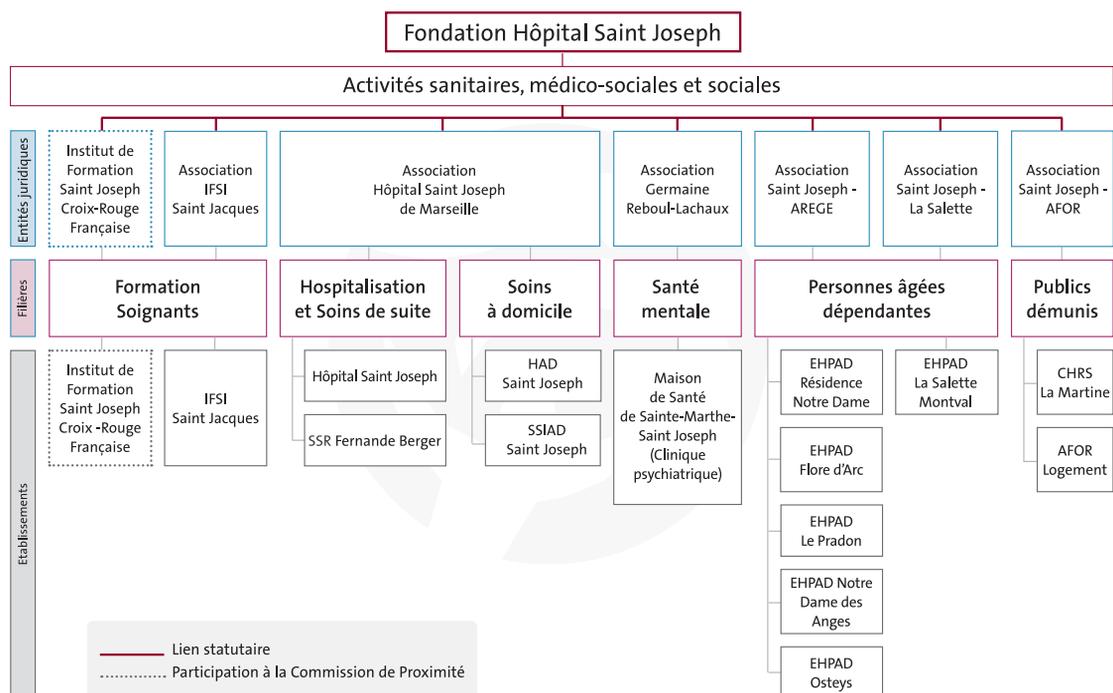
Au travers de ces rapprochements qui visent à optimiser les parcours de soins et à créer des synergies entre les différentes entités du Groupe Saint Joseph, la Fondation a pour ambition d'anticiper l'évolution de notre société, caractérisée par un vieillissement de la population et l'augmentation du coût des dépenses de santé dans un contexte financier tendu.

Au-delà des synergies visées entre les différents secteurs, le Groupe Saint Joseph promeut une coopération entre ses différentes associations membres, favorisée notamment par les apports réciproques de compétences, le partage d'expérience et la mutualisation de certaines ressources et services.

Cette volonté du Groupe Saint Joseph d'une prise en charge globale des personnes, et en particulier des plus démunis, est illustrée dans le schéma qui suit.

#### Schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph

#### Le Groupe Saint Joseph



## LE POLE PERSONNES ÂGÉES DEPENDANTES

### FILIÈRE GÉRIATRIQUE AU SEIN DE L'HÔPITAL SAINT JOSEPH



La mise en place en 2012 d'une Equipe Mobile de Gériatrie (EMG) a constitué la première étape du projet de filière gériatrique au sein de l'Hôpital.

Elle a permis un progrès tangible dans la prise en charge des personnes âgées, notamment pour les activités non programmées et ce en lien avec le service des Urgences Adultes.

Depuis sa création, l'EMG intervient activement à la demande des différents services de l'Hôpital, et en particulier du service des urgences, pour optimiser les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées. Les précieux conseils qu'elle dispense permettent de mieux adapter le séjour d'hospitalisation aux spécificités des personnes âgées accueillies, voire d'en écourter la durée.

Le projet a franchi une nouvelle étape en 2016 avec l'installation en septembre d'une unité de 5 places d'hospitalisation de jour, à côté de la nouvelle zone d'hospitalisation de très courte durée des urgences. Les gériatres ont désormais la possibilité de réaliser des évaluations gériatriques standardisées chez des patients de plus de 75 ans, suffisamment autonomes pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des tests à pratiquer. Les principales indications sont les bilans de chute, de troubles de la marche et/ou de l'équilibre, le bilan de troubles cognitifs et de la dénutrition.

Ces évaluations sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire (médecin gériatre, infirmière, diététiciens et kinésithérapeutes). L'analyse des traitements en cours doit permettre d'éviter les risques iatrogènes. Des examens complémentaires ainsi que des avis spécialisés peuvent être programmés en fonction des besoins.

Cette alternative à l'hospitalisation classique, qui programme l'ensemble des examens sur une même journée, permet d'éviter une hospitalisation prolongée et réduit les risques de perte de repères et d'autonomie. Les patients repartent le jour même avec la synthèse de l'hospitalisation et une proposition de Projet de Soins Personnalisé, les objectifs principaux étant de favoriser le maintien à domicile et d'éviter la perte d'autonomie.

Dans les années à venir, la prise en charge gériatrique à l'Hôpital Saint Joseph a vocation à se renforcer, d'une part au travers du développement d'une plateforme téléphonique et de consultations gériatriques, d'autre part grâce à la création d'une unité de court séjour gériatrique.

A terme, l'Hôpital disposera d'une filière gériatrique complète, dont l'aval pourra notamment s'appuyer sur le SSIAD et l'HAD de Saint Joseph.

La Fondation s'est engagée à financer les surcoûts induits par les ressources nécessaires à l'animation de cette filière gériatrique.

## REFLEXION POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE AU SEIN DU GROUPE SAINT JOSEPH



*L'équipe de l'établissement de soins de suite Fernande Berger.*

Au-delà de la mise en place d'une filière complète de gériatrie à laquelle l'Hôpital travaille depuis plusieurs années, une réflexion a été initiée fin 2015 en vue d'améliorer l'accompagnement de la personne âgée dans les autres structures associatives du Groupe Saint Joseph puisque le parcours d'une personne âgée peut emprunter également l'hospitalisation à domicile (HAD), service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), l'établissement de soins de suite Fernande Berger ou l'un des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Groupe.

La première phase de cette étude a porté sur 4 services pilotes : le service des Urgences, le service de Médecine d'Urgence Polyvalente (MUP), l'établissement de soins de suite Fernande Berger et les équipes à domiciles (HAD et SSIAD), ces derniers prenant en charge de nombreuses personnes âgées. Un plan d'action a été déployé en 2016 en lien avec les axes de progrès identifiés, notamment :

- l'accompagnement et la prise en charge (bienveillance),
- la coordination des services de spécialités de l'Hôpital,
- la fluidification du parcours par le développement de la coordination avec la Ville et les autres établissements et la consolidation de nos liens avec les réseaux gérontologiques de la Ville.
- l'anticipation et la communication, l'enjeu étant d'identifier le plus tôt possible le risque de rupture chez les personnes âgées accueillies, pour mieux organiser l'orientation à la sortie.

Les prochaines phases de ce projet consisteront à étendre le plan d'actions aux autres services de l'Hôpital, aux autres structures du Groupe et au réseau local, avec aussi pour objectif d'améliorer le mode de concertation concernant les mouvements de patients entre établissements, de favoriser l'échange des bonnes pratiques, les mouvements de personnel... que permet un Groupe aux activités complémentaires.

Les retombées de ce projet devraient permettre d'améliorer encore le soin et l'accompagnement des personnes âgées qui font plus que jamais partie des objectifs prioritaires de la Fondation.



## LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) DU GROUPE SAINT JOSEPH

Le Pôle Personnes Agées Dépendantes du Groupe Saint Joseph comprend deux associations à but non lucratif gérant des EHPAD.



### ASSOCIATION SAINT JOSEPH-LA SALETTE

Œuvre créée par l'Abbé Fouque en 1905, l'association « La Salette-Montval » a conclu en 2010 un partenariat avec la Fondation Hôpital Saint Joseph. Rebaptisée Saint Joseph - La Salette, cette association gère un EHPAD de 175 lits, situé dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille. La Maison de Retraite La Salette-Montval est dotée d'un pavillon Alzheimer comprenant une unité Alzheimer sécurisée de 20 lits, une unité d'accompagnement adaptée de 30 lits, ainsi qu'un accueil de jour de 6 places.

Son PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 12 places permet d'accompagner les résidents présentant les premiers signes neurodégénératifs de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. A l'issue des travaux réalisés en 2012, seule la partie la plus ancienne des bâtiments restait à rénover. Démarrés en janvier 2015, les travaux de réhabilitation du « Château » se sont achevés fin 2016. Ils ont permis l'agrandissement des 42 chambres grâce à la surélévation de 10 d'entre elles, la rénovation de l'ensemble (chambres et parties communes) ainsi que le transfert de l'accueil de jour au sein du « Château ». Les locaux rénovés ont été mis en service le 7 février 2017.



### ASSOCIATION SAINT JOSEPH-AREGE

Association à but non lucratif créée en 2006 à l'initiative de l'URIOPSS PACAC, AREGE (Aider Relayer GErer) gère 5 EHPAD, dont 2 établissements implantés dans les Bouches-du-Rhône (Marseille et Gémenos), 2 dans le Var (Lorgues et Callian) et 1 dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne) pour une capacité totale de 339 lits. Suite à l'officialisation de son partenariat avec la Fondation en 2010, AREGE est devenue Saint Joseph - AREGE et a signé une convention d'assistance technique avec la Fondation, lui permettant de bénéficier de certains services (informatique, DRH, services techniques).

En 2015, les associations Saint Joseph-La Salette et Saint Joseph-AREGE ont initié une réflexion quant à la création d'un pôle « Personnes Agées » visant à mutualiser compétences et moyens pour optimiser la réponse médico-sociale du Groupe Saint Joseph au bénéfice des personnes âgées. Ce pôle est aujourd'hui déployé et fonctionne dans l'attente d'un rapprochement juridique des deux associations.

L'important programme de travaux initié fin 2014 au sein de l'EHPAD du Pradon (Var) s'est achevé en mars 2016. Outre des mises aux normes en termes d'accessibilité et de sécurité, il a permis de

construire 6 nouvelles chambres et d'agrandir les salles de restauration et d'animation. Le Pradon accueille désormais 56 résidents dans un établissement amélioré, implanté dans un environnement privilégié au centre bourg du village de Callian. A partir du lien ci-après [www.fondationsaint-joseph.fr](http://www.fondationsaint-joseph.fr) (rubrique « Le Groupe Saint Joseph », vous pourrez découvrir plus avant Le Pradon en cliquant sur son blog ou ses pages Facebook). Pour 2017, l'Association prévoit par ailleurs de lancer le projet de reconstruction du bâtiment de l'EHPAD de Notre Dame des Anges.



## MAISON DE SANTE DE SAINTE MARTHE-SAINTE JOSEPH

Fondée en 1876 et gérée par l'association Germaine Rebol Lachaux depuis 1987, la Maison de Santé de Sainte Marthe est la plus ancienne clinique psychiatrique de Marseille.

Elle est située dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement et la seule clinique psychiatrique des quartiers Nord de Marseille. Initié en juillet 2010, le partenariat entre la Fondation et l'association Germaine Rebol Lachaux s'est concrétisé en mai 2012 : Sainte Marthe est alors devenue Sainte Marthe-Saint Joseph. Dotée de 50 lits de court-séjour, la Maison de Santé de Sainte Marthe-Saint Joseph accueille exclusivement les femmes. Souvent en situation sociale précaire, ces patientes sont généralement atteintes de troubles psychiatriques sérieux (psychoses, dépressions sévères, troubles bipolaires...).

La Maison de Santé de Sainte Marthe-Saint Joseph leur offre une prise en charge adaptée dans un environnement à la fois apaisant et protecteur. L'autorisation délivrée par l'ARS pour l'exploitation d'unités psychiatriques d'hospitalisation de jour (8 places) et de nuit (12 lits) permettra à la Maison de Santé de Sainte Marthe-Saint Joseph de compléter son offre de soins en direction des femmes souffrant de pathologies psychiatriques. Le projet d'extension et de réaménagement de la clinique élaboré en 2014 en vue d'exploiter ces nouvelles activités d'hospitalisation à temps partiel est rentré dans une phase plus concrète en 2016 avec le démarrage des travaux au cours de l'été. La réception des nouveaux locaux est prévue pour fin 2017.



## LE POLE SOCIAL



### ASSOCIATION SAINT JOSEPH-AFOR

Créée en 1966, l'Association AFOR (Accueil-Formation-Orientation-Réadaptation) gérait à l'origine 3 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) en vue de la réinsertion familiale, sociale et professionnelle de personnes seules ou avec des enfants âgés au plus de 6 ans, sans logement et sans qualification professionnelle et, pour certaines d'entre elles, suivies en psychiatrie.

Devant faire face à des choix de restructuration de son activité, l'AFOR a souhaité s'adosser à la Fondation Hôpital Saint Joseph afin de bénéficier de son expertise et de son accompagnement. La restructuration initiée en 2012 et terminée en 2013 a conduit à la fermeture de deux des trois CHRS et a permis à l'association de retrouver un équilibre financier fin 2013.

Le partenariat entre l'AFOR et la Fondation a été définitivement scellé en janvier 2013, et, depuis son entrée dans le Groupe Saint Joseph, l'Association se nomme Saint Joseph - AFOR.

Depuis mi 2013, l'activité de l'association de Saint Joseph - AFOR est recentrée sur un centre d'hébergement collectif situé dans le quartier de la Pomme ainsi que sur des logements implantés sur tout Marseille, soit une capacité totale de 116 places.

Situé dans le quartier de La Pomme, le centre d'hébergement accueille des femmes majeures isolées, des femmes enceintes, des familles monoparentales et des familles entières.

L'association Saint Joseph - AFOR est également dotée d'un multi-accueil de 21 enfants appelé la Passer'Aile, comprenant une halte-garderie et une crèche situées au sein du même bâtiment que le centre d'hébergement collectif. L'Association a pour projet de transférer sa crèche hors les murs du centre d'hébergement sur un terrain situé à proximité et mis à disposition par la Ville de Marseille.

Les travaux de construction de la nouvelle crèche devraient démarrer fin 2017 pour une ouverture au printemps 2019. A l'occasion de son transfert géographique, le multi-accueil verra sa capacité doublée et s'ouvrira plus largement à d'autres enfants que ceux accueillis au sein du centre d'hébergement.



## LE POLE FORMATION SOIGNANTS

### L'INSTITUT DE FORMATION SAINT JOSEPH - CROIX ROUGE FRANÇAISE

Né en 2008 du regroupement de l'IFSI de l'Hôpital Saint Joseph et de celui de la Croix Rouge Française, l'Institut de formation Saint Joseph - Croix Rouge Française est situé sur le site du Camas, Boulevard Chave, à Marseille. Il forme chaque année un millier d'étudiants aux diplômes d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou les prépare aux concours d'entrée aux écoles du secteur de la santé. Deux représentants de l'Hôpital siègent aux instances de l'Institut.

### IFSI SAINT JACQUES

Créé en 1936, l'IFSI Saint Jacques a plusieurs filières de formation : une formation d'aides-soignantes (promotion de 120 élèves), une formation d'infirmières (promotions de 100 élèves), une préparation aux concours et une filière de formation continue.

L'IFSI Saint Jacques a rejoint le Groupe Saint Joseph en 2011. Ce partenariat permet à l'IFSI de bénéficier d'une assistance de la part de l'Hôpital dans divers domaines (ressources humaines, informatique, logistique). Par ailleurs, il facilite aussi bien le recrutement de personnel soignant pour les établissements du Groupe Saint Joseph que la recherche de stages pour les étudiants de l'IFSI, et ce grâce aux possibilités offertes par les différentes associations membres du Groupe. Ainsi, en 2016, ce sont 152 stages qui ont été attribués par l'Hôpital Saint Joseph à des étudiants de l'IFSI.

**L'ensemble de la démarche de la Fondation permet d'élargir les champs d'action du Groupe Saint Joseph et de privilégier une approche globale de la santé qui inclut la prévention, le soin, la prise en charge médicosociale et sociale afin de mieux répondre aux besoins de la population.**

## LA FONDATION POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LES ORIENTATIONS DE SON PLAN STRATÉGIQUE, À SAVOIR :

**Fédérer autour d'elle des associations qui œuvrent dans les domaines sanitaire, social et médico-social** avec les mêmes valeurs et qui souhaitent assurer leur pérennité dans une dynamique privée à but non lucratif.

**Consacrer compétences et moyens à des actions destinées aux personnes les plus fragiles**, telles les personnes âgées dépendantes, les enfants handicapés, les patients présentant des troubles de la santé mentale, tout en soutenant les associations impliquées dans ces champs d'activités.

**Continuer de soutenir financièrement les projets de Recherche Médicale** portés par les équipes de l'Hôpital (même si d'autres sources de financement sont recherchées) et continuer à apporter son concours au financement des projets de l'Hôpital Saint Joseph et de ses annexes et dépendances (participation de la Fondation au financement du schéma directeur de l'Hôpital Saint Joseph et à tout autre projet immobilier étudié par la Fondation).

**Adopter une attitude de veille stratégique pour envisager d'investir dans les services à la personne (SALP)**, les services médicaux à domicile et dans les plateformes d'écoute, d'information et d'orientation des patients potentiels.

**Outre ses objectifs stratégiques majeurs, la Fondation poursuivra ou amplifiera d'autres orientations :**

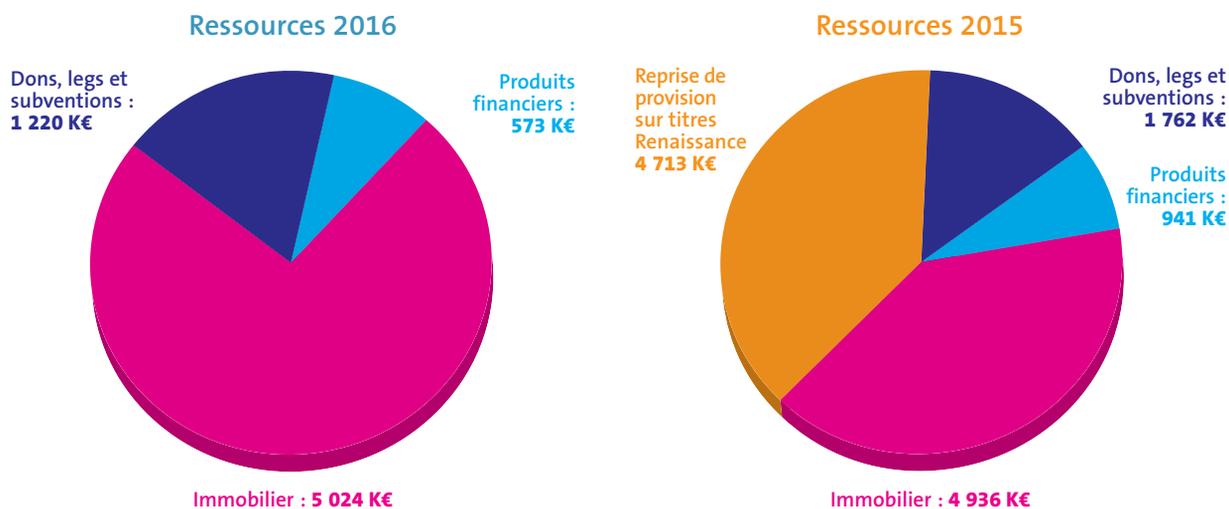
**Faciliter le déploiement du projet d'éducation thérapeutique**, porté par l'Hôpital, s'inscrivant dans une logique de Santé Publique.

**Développer son mécénat de compétences et de solidarité.** La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales, s'intéressant à la dimension humaine de la prise en charge du patient. Elle aide, aujourd'hui et demain, l'Hôpital à faire plus et mieux pour le patient. Elle accueille et soutient des associations de bénévoles ou initie, en collaboration avec des associations, des projets humanitaires.

**Poursuivre et développer sa participation et apporter toute sa dynamique aux réseaux auxquels elle participe :** Union des œuvres et amis de l'abbé Fouque, Centre Français des Fondations, Comité de la Charte, HandiDent PACA...

**Optimiser son Patrimoine immobilier dans de nouveaux projets et adopter une attitude de veille stratégique visant à étendre les réserves foncières** pour répondre aux besoins du Groupe Hôpital Saint Joseph, tant sur le site de l'Hôpital Saint Joseph, de ses annexes, qu'à l'extérieur de ceux-là. L'ensemble de ces options visent à conduire Saint Joseph à constituer progressivement un groupe sanitaire, médico-social et social, porté par les valeurs de l'abbé Fouque, en cohérence avec les orientations et objectifs définis par la nouvelle Agence Régionale de Santé PACA. Dans ce cadre, la Fondation facilitera la mise en œuvre de projets innovants et répondra aux appels à projets qui seront lancés.

## 2/ Les ressources de la Fondation



### Les ressources de la Fondation proviennent de :

- de loyers immobiliers (l'ensemble des constructions de l'Hôpital Saint Joseph et de l'Établissement de soins de suite et de réadaptation Fernande Berger appartient à la Fondation qui perçoit à ce titre des loyers).
- de placements de trésorerie qui lui procurent des produits financiers (la générosité et la saine gestion conduite au fil des ans ont permis de constituer une réserve de trésorerie).
- de dons, legs et donations : la Fondation, par différents supports d'informations, fait connaître ses projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises.

### LA LETTRE AUX AMIS DE SAINT JO

Les appels de fonds s'expriment principalement à travers « La lettre aux amis de Saint Jo », outil de communication de la Fondation, support d'informations sur la vie de la Fondation, les travaux réalisés et les projets de l'Hôpital, qu'elle soutient.

C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients aussi, que la Fondation rend compte de l'implication et de l'humanité des personnels et de tout ce que la générosité des donateurs permet. Elle est principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais également disponible sur le site Internet de la Fondation : [www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)

En 2016, quatre numéros de la Lettre aux amis de Saint Jo ont été édités et diffusés :

**Mars**  
Urgences et Gériatrie



**Mai**  
Cancers et innovations



**Novembre**  
Les travaux 2017  
au Pôle Parents-Enfants  
Sainte Monique



**Septembre**  
Les nouveaux travaux de  
l'Hôpital Saint Joseph



Les informations sur les dons et legs et les nouvelles dispositions législatives d'exonérations fiscales sont à lire en annexe 3.

# 3/ Les acteurs de la Fondation

## 1/ Les Instances de la Fondation

### Le Conseil d'Administration de la Fondation

#### Les Administrateurs

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Président Adjoint
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Bruno VERGOBBI	Trésorier
Patrick BASIRE	Administrateur
Michèle CASANOVA-GARELLO	Administrateur
Eric FABRE	Administrateur
Laurence FIGARELLA	Administrateur
Isabelle LAUGA	Administrateur
Pol LEPOUTRE	Administrateur
Lucie MAUREL AUBERT	Administrateur
Monique NIBOYET	Administrateur
Jean PERRUCHOT TRIBOULET	Administrateur
Georges RICHELME	Administrateur
Dr Maud RIGHINI CHOSSEGROS	Administrateur
Estelle ROUX-SCARAMANGA	Administrateur

#### Les Administrateurs de droit

	L'Archevêque de Marseille ou son représentant
Jacques LEGER	Représentant du Conseil d'Etat
Brigitte DEVESA	Représentant du Conseil Départemental
	Le Président du Conseil Régional ou son représentant
Yves MORAINÉ	Représentant du Maire de Marseille

Commissaire aux comptes :  
ORIGA GROUP - Frédéric DUCHEMIN

*Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2016, avec un taux de participation moyen de 68 %*

#### Le Bureau de la Fondation

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Président Adjoint
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier
Isabelle LAUGA	Administrateur

*Le Bureau s'est réuni 8 fois en 2016, avec un taux de participation moyen de 88 %*



### L'équipe permanente

Sous l'autorité de Bernard Monier puis de Sophie Dostert, Directeur Général de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph depuis juillet 2016, Antoine d'Arras, Directeur du Développement et de la Philanthropie, Laurence Coulet, Adjointe de Direction et Karine Ribe Brément, Responsable Administratif et Financier du Groupe Saint Joseph assurent, dans le cadre du Comité de coordination de la Fondation créé à l'automne 2016, les missions et actions de la Fondation. Karine Ribe Brément, apporte un support administratif et financier pour les relations entre la Fondation et les différentes associations membres du Groupe Saint Joseph.

## 2/ La commission d'évaluation et d'attribution des subventions

La commission d'évaluation et d'attribution des subventions composée d'administrateurs (Mesdames Isabelle Lauga et Marie-Françoise Le Dizes, Monsieur Paul Roux) et de membres de l'équipe permanente de la Fondation s'est réunie en 2016 deux fois, pour étudier les demandes de subventions reçues et vérifier leur validité et leur intérêt humanitaire, médico-social ou social.

Les dossiers, collégalement examinés, ont été présentés au Bureau de la Fondation pour validation définitive.



Les administrateurs de la Fondation ont accordé en 2016 une subvention :



Au **Dr Paul Albert**, Urologue, pour la prise en charge de médicaments et du petit matériel médical relatifs à sa mission chirurgicale annuelle au Burkina Faso.



Aux **Blouses Roses** pour l'achat de matériel et jeux pédagogiques utilisés par les bénévoles au profit des enfants hospitalisés au Pôle Parents-Enfants Sainte Monique



A l'**Association « Examen Classant National Saint Joseph » (ECN SJ)** présidée par le Dr Arthur Laquière, Hépato-Gastro-Entérologue, pour la prise en charge financière des conférenciers pour la préparation aux épreuves classantes nationales, (étudiants en médecine des 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années).



A l'**Office Central des Bibliothèques (OCB)** pour son action auprès des patients et du personnel de l'Hôpital Saint Joseph



A l'**Aumônerie Catholique de l'Hôpital** pour la prise en charge de l'édition du livret de prières remis aux personnes hospitalisées



Au **Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN)** de Tiébélé au Burkina Faso, pour les soins apportés aux enfants malades et malnutris.

### 3/ La commission de réflexion éthique

Créée en 2001 à l'initiative du Professeur J. F. Mattéi, elle a été successivement présidée par son créateur, puis par le Dr Jean-Paul Rocca Serra de 2003 à début 2007, et depuis lors, par le Dr Maud Righini, Chef du service d'Ophthalmologie de l'Hôpital et Administrateur de la Fondation.

La Commission de Réflexion Ethique a pour vocation de préserver le respect de la personnalité du malade dans une époque marquée par les évolutions très rapides de la science biomédicale.

Elle est composée de personnels et de médecins des différents pôles et services de l'Etablissement, de représentants des cultes et de membres qualifiés.

En 2016, la Commission de Réflexion Ethique (CRE) a approfondi son travail dans les domaines :

- de l'accompagnement de la Recherche Clinique au travers de la sous-commission Avis Ethique pour publication ou études clinique, permettant aux praticiens de l'Hôpital de proposer leur projet de recherche aux fins de publications nationales voire même internationales,
- des différents thèmes traités par les sous commissions notamment la fin de vie avec la mise en place de la nouvelle loi Claeys-Leonetti, en 2016, la CRE a poursuivi son action afin d'apporter son éclairage éthique sur les problématiques de terrain, qui lui sont présentées au travers des sous-commissions :
- de Casuistique autour de situations de soins difficiles,
- de réflexion sur les rendez-vous non honorés et non annulés aux consultations externes,
- de Soins et Laïcité,
- du développement d'une réflexion éthique à l'échelle du Groupe Saint Joseph (Hôpital, Fondation et structures partenaires de la Fondation).  
La sous-commission médico-sociale, créée en 2015, a traité deux thèmes en 2016 : la fin de vie et les directives anticipées en EHPAD.

Un chapitre sur la réflexion éthique à l'Hôpital est désormais inséré dans le livret d'accueil des patients.

Le « blog éthique » visité par les différents acteurs de l'Hôpital continue sa réflexion par la diffusion de cas étudiés dans les sous-commissions.

Enfin, la CRE poursuit et développe sa collaboration avec l'Espace Ethique Méditerranéen : certains de ses membres interviennent régulièrement dans des Colloques de l'Espace Ethique Méditerranéen (« Journées d'éthique appliquée thème de l'intime, de la pudeur dans la relation de soin », Journée « Ethique des soins et religions », « Vivre la laïcité à l'Hôpital »...).



# Annexe 1

## LES COMPTES ANNUELS 2016

### 1 / Bilan (en K€)

Actif	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	72 370	69 582	69 349
Immobilisations financières	14 406	13 907	9 457
<b>Actif immobilisé</b>	<b>86 776</b>	<b>83 489</b>	<b>78 806</b>
Avances et acomptes versés sur commande	6	19	10
Créances	1 599	694	134
Placements et disponibilités	20 595	21 109	22 005
Comptes de régularisation actif	167	147	136
<b>Actif circulant</b>	<b>22 368</b>	<b>21 969</b>	<b>22 285</b>
<b>Total actif</b>	<b>109 143</b>	<b>105 458</b>	<b>101 092</b>

Passif	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316	54 316
Autres réserves	26 501	25 001	25 001
Report à nouveau	9 501	5 188	3 718
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-2 794</b>	<b>5 812</b>	<b>1 470</b>
Subventions d'investissement	9	12	15
Fonds dédiés	547	555	540
<b>Fonds associatifs</b>	<b>88 079</b>	<b>90 885</b>	<b>85 060</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>17 865</b>	<b>13 452</b>	<b>15 682</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008	29	27
Dettes fiscales et sociales	16	43	15
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>1 023</b>	<b>72</b>	<b>43</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 084	951	208
Autres dettes	91	98	100
<b>Dettes diverses</b>	<b>2 175</b>	<b>1 049</b>	<b>308</b>
<b>Dettes</b>	<b>21 064</b>	<b>14 574</b>	<b>16 032</b>
<b>Total passif</b>	<b>109 143</b>	<b>105 458</b>	<b>101 092</b>



## 2 / Compte de résultats (en K€)

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 024</b>	<b>4 936</b>	<b>4 904</b>
Subventions d'exploitation	89	102	100
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	92	94	94
Collectes	722	991	1 959
Autres produits	0	4	6
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5 927</b>	<b>6 128</b>	<b>7 063</b>
Achats de matières premières	0	0	0
Autres achats et charges externes	1 313	1 328	1 337
Impôts, taxes et versements assimilés	437	354	334
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 669	3 701	3 848
Subventions accordées par l'association	130	192	184
Autres charges	6	10	10
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5 555</b>	<b>5 585</b>	<b>5 713</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>372</b>	<b>543</b>	<b>1 350</b>
Produits financiers	573	5 615	647
Charges financières	329	380	454
<b>Résultat financier</b>	<b>244</b>	<b>5 235</b>	<b>193</b>
Produits exceptionnels	4	71	86
Charges exceptionnelles	3 423	20	127
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 3 419</b>	<b>51</b>	<b>- 41</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	555	540	507
Engagements à réaliser sur ressources affectées	547	555	540
<b>Total des produits</b>	<b>7 060</b>	<b>12 354</b>	<b>8 304</b>
<b>Total des charges</b>	<b>9 853</b>	<b>6 541</b>	<b>6 833</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>- 2 794</b>	<b>5 812</b>	<b>1 470</b>

Note : Le résultat de la Fondation (déficit de 2 794 K€) inclut le passage en perte des frais d'honoraires et de bureaux d'études précédemment immobilisés dans le cadre du Schéma Directeur revisité en 2017, et qui fera l'objet d'une réactualisation en 2018.



## 3 / Tableau de financement (en K€)

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	- 2 794	5 812	1 470
Dotations aux amortissements	3 669	3 701	3 848
Dotations et reprises de provisions	- 3	- 5 001	- 38
Variation des fonds dédiés	- 8	16	32
Divers	- 3	- 3	- 3
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	3 175	7	107
Produit de cession des éléments d'actifs cédés	0	- 10	- 2
<i>Capacité d'autofinancement</i>	<b>4 035</b>	4 521	5 415
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation</i>	<b>32</b>	- 552	2 212
<b>Trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>4 067</b>	<b>3 969</b>	<b>7 627</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 9 631	- 3 940	- 2 722
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissements sur immobilisations cédées	0	10	2
Opération d'investissement issue de la fusion Montval	0	0	0
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'investissement</i>	<b>634</b>	1 007	- 212
<b>Trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>	<b>- 8 997</b>	<b>- 2 924</b>	<b>- 2 932</b>
Legs reçus	0	0	0
Subventions d'investissements reçues	0	0	0
Fonds dédiés reçus	0	0	0
Souscription d'emprunt	6 700	0	0
Remboursement d'emprunt	- 2 287	- 2 229	- 2 170
Subvention d'investissements			
Dépôt et cautionnements reçus	0	0	12
Opérations de financement issues de la fusion Montval	0	0	0
<b>Trésorerie provenant des opérations de financement</b>	<b>4 413</b>	<b>- 2 229</b>	<b>- 2 157</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 517</b>	<b>- 1 184</b>	<b>2 538</b>
Trésorerie brute à l'ouverture	21 352	22 536	19 998
Trésorerie brute à la clôture	20 835	21 352	22 536
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 517</b>	<b>- 1 184</b>	<b>2 538</b>



## 4 / Rapport Général du Commissaire aux Comptes

### Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et Informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

#### 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Compte d'emploi des ressources :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 2 juin 2017  
Le Commissaire aux Comptes  
ORIGA GROUP - Frédéric DUCHEMIN

# Annexe 2

## LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (en K€)

Emplois	Emplois de 2016 Compte de résultat	Emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016	Ressources	Ressources collectées sur 2016 Compte de résultat	Ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016
Missions sociales	8 660	206	<b>Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>		<b>4 327</b>
Frais de recherche de fonds	102	102	Dons manuels	359	359
Frais de fonctionnement	303	180	Legs et donations	30	30
			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	333	333
			<b>Total des ressources collectées auprès du public</b>	<b>722</b>	<b>722</b>
			Autres fonds privés	12	
			Subventions et autres concours publics	92	
			Autres produits	5 434	
<b>Total des emplois</b>	<b>9 065</b>		<b>Total des ressources</b>	<b>6 260</b>	
Dotations aux provisions	0		Reprises des provisions	3	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	547		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	555	
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		- 233
<b>Excédent des ressources de l'exercice</b>			<b>Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>2 794</b>	
<b>Total général des emplois de l'exercice</b>	<b>9 612</b>		<b>Total général des ressources de l'exercice</b>	<b>9 612</b>	<b>489</b>
Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		446	<b>Total des dépenses financées par la générosité du public</b>		<b>739</b>
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		196			
<b>Total des dépenses financées par la générosité du public</b>		<b>739</b>	<b>Solde des fonds non affectés issus de la générosité du public non utilisés en fin d'exercice</b>		<b>4 077</b>

La variation des fonds dédiés s'élève à 233 K€ car elle intègre, en complément de la variation de l'année (8 K€), une correction d'erreur de 241 K€ régularisée sur l'exercice 2016.

# Annexe 3

## DONS ET ACTUALITÉ FISCALE

CHACUN PEUT DONNER A LA FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARTICULIER COMME ENTREPRISE. DONNER C'EST AVOIR L'OPPORTUNITE DE CHOISIR L'AFFECTATION FISCALE DE SON DON (IR OU ISF), LA CERTITUDE DE SON UTILISATION POUR DES PROJETS IDENTIFIES ET CIBLES ET PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'UNE FONDATION MARSEILLAISE DYNAMIQUE ET BIEN GEREE.

### LES DIFFÉRENTES FORMES DE GÉNÉROSITÉ

#### 1 - Les particuliers

##### Le don d'argent, d'œuvres d'art, don en nature.

Les dons bénéficient de la réduction fiscale prévue par le Code Général des Impôts. Faire un don permet de déduire 66 % de la somme versée ou de la valeur du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

##### La donation

La donation est un acte par lequel une personne transfère, de façon immédiate et irrévocable, la propriété d'un bien, sous réserve que l'opération ne porte pas atteinte aux droits de ses héritiers légaux. La donation peut porter sur un ou plusieurs biens, meubles ou immeubles (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement...). Pour effectuer une donation en faveur de la Fondation, il faut consulter son notaire, compétent pour guider le donateur dans sa démarche.

##### Le legs

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle l'on peut donner à une ou plusieurs personnes tout ou partie de ses biens. La transmission des biens ne se réalise qu'après le décès de la personne. Le testateur peut modifier ou annuler son legs à tout moment. Le legs peut être universel si la personne choisit de léguer la totalité de son patrimoine, ou à titre universel ou particulier si celui-ci ne porte que sur une partie du patrimoine. Le legs peut aussi se faire sur des biens identifiés. Il peut s'agir d'une somme d'argent déterminée, d'un compte bancaire, d'un portefeuille-titres, d'un appartement, d'une maison, de bijoux... Les Donations, assurances-vie, legs, en faveur de la Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'utilité publique, sont libres de droit.

#### 2 - Les entreprises

Toute entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ses versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT.

Au-delà de 5 pour mille ou en cas d'exercice déficitaire, le report est possible sur les 5 exercices suivants. (Article 238 bis du Code général des Impôts).

### LES DISPOSITIONS FISCALES POUR L'ISF

La Fondation Hôpital Saint Joseph est éligible à la Loi TEPA (ISF) d'août 2007. Les dispositions fiscales prises à l'été 2007 permettent aux contribuables de bénéficier d'une réduction de 75 % de leur ISF dans la limite de 50 000 € lorsque celui-ci est versé à une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP).

Cette opportunité de pouvoir décider de l'affectation de l'ISF permet de contribuer à relever les défis du Groupe Saint Joseph.

Le contribuable, qui adresse à la Fondation Hôpital Saint Joseph un don en numéraire ou en titres de sociétés cotées, reçoit un reçu fiscal.

En 2016, 29 contribuables ont fait bénéficier la Fondation Hôpital Saint Joseph de leur ISF pour un montant de 109 850 €.

# Annexe 4

## L'AUDACE DE LA CHARITÉ

*Extrait de la Charte de la Fondation (1)*

La Fondation Hôpital Saint Joseph contribue, aux côtés de l'Hôpital, à œuvrer pour le bien-être des patients. La générosité fait partie depuis toujours de l'histoire de Saint Joseph. Les Administrateurs, premiers généreux « donateurs » de leur temps, de leur investissement particulier, ont souhaité écrire, en 2003, toutes les valeurs que la Fondation Hôpital Saint Joseph souhaite, toujours et partout, défendre, porter, développer, en hommage au Fondateur de l'Hôpital, au service des hommes, femmes, enfants pour lesquels la Fondation œuvre avec charité et audace...

*Saint Joseph : le nom, la statue à l'entrée de l'Hôpital, le logo traduisent avec force cette idée fondatrice de notre action : le fort protège, accompagne, soutient le plus petit ; l'enfant, le plus faible en apparence est celui qui accueille et guide notre action.*

### *Qui conduit l'un ? Qui guide l'autre ?*

*La charité, vécue au sens originel qui fait que "l'autre nous est cher", est ce qui anime depuis près d'un siècle notre engagement.*

*L'Abbé Jean-Baptiste Fouque a eu cette intuition que le début du XXe siècle devait, avec sa richesse industrielle, prendre en charge les délaissés, les malades, les abandonnés, les enfants, les déshérités. Et il a confié son œuvre à des femmes et des hommes d'industrie de la cité phocéenne. Femmes et hommes de foi qui ont donné leur obole, mais surtout leur temps et leur compétence pour que se développe une œuvre forte, durable et innovante.*

*Depuis 80 ans, les personnels, médecins et salariés, religieux et laïcs, les associations de bénévoles ont apporté aux patients ce supplément d'humanité qui est la marque de Saint Joseph.*

*Avec le Conseil d'administration de la Fondation, nous assumons cet héritage et nous voulons inventer l'œuvre, les œuvres qui sont et seront celles du XXIe siècle.*

*La Fondation Hôpital Saint Joseph met l'homme au centre de ses préoccupations. Elle est un acteur engagé, social et citoyen, un acteur éthique, chrétien et catholique, mais non confessionnel.*

*Fidèles à l'esprit du fondateur de notre institution, nous sommes ouverts à tous dans la mise en œuvre de nos objectifs. La Fondation inscrit son action dans le monde de la santé avec un souci permanent de préserver les équilibres économiques et financiers de ses établissements et initiatives.*

*Ce qui nous réunit, ce que nous appelons l'esprit joséphien, tend, à force de passion, de conviction et de désintéressement à concilier l'inconciliable : tolérance et convictions, accueil de tous et qualité des soins, bénévolat et performance, rigueur et qualité.*

*Avec notre foi, nous œuvrons pour la dignité humaine, nous voulons faire nôtre, au quotidien, la devise de l'Abbé Fouque :*

*"Omnia possibilia sunt credenti".*

(1) La Charte de la Fondation est disponible sur le site : [www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)

# Annexe 5

> La charte des valeurs  
du Groupe Saint Joseph.  
Dépliant / Affiche

**Association Saint Joseph-AREGE**  
**EHPAD Résidence**  
**Notre Dame**

## CHARTRE DES VALEURS

### GRUPE SAINT JOSEPH

Depuis 2010, la Fondation Hôpital Saint Joseph, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, diversifie ses actions au profit de personnes en situation de "fragilité", et plus particulièrement à destination des personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale. Elle a donc été rejointe par des associations privées à but non-lucratif œuvrant dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Dans la lignée de ce que l'abbé FOUQUE avait souhaité pour son hôpital, les associations du Groupe, d'origine congréganiste pour certaines, laïque pour d'autres, accueillent toutes les populations (patients, résidents, personnes en situation précaire, personnes en formation) sans discrimination et ont en commun leur attachement aux mêmes valeurs de générosité et de solidarité.

*Omnia possibilia sunt credenti* (tout est possible à celui qui croit) la devise de l'abbé FOUQUE guide encore aujourd'hui une action ouverte à tous, désintéressée et rigoureuse. Fidèle à ses valeurs humanistes et chrétiennes, le Groupe associatif Saint Joseph place l'homme au centre de ses préoccupations. "Considérer la personne accueillie dans sa globalité, l'écouter et l'informer, mobiliser toutes les ressources pour l'accompagner dans une relation de confiance", telle est la mission que se donnent nos institutions.

Cette Charte, qui défend les valeurs fondamentales de nos institutions, souhaite enrichir les chartes officielles concernant le respect de la personne. Elle concerne et engage chacun sur sa façon de vivre dans nos établissements, sur la mise en œuvre de nos valeurs : tolérance et convictions, qualité et performance, entraide et bénévolat.

- 1 Accueillir avec bienveillance**  
Le personnel participe à un accueil bienveillant dans un esprit d'ouverture à l'autre et de respect de ses attentes. La personne accueillie bénéficie d'un accompagnement personnalisé et de qualité. Elle est reconnue comme un être écouté et respecté. Elle est reconnue comme un être écouté et respecté. Elle est reconnue comme un être écouté et respecté. Elle est reconnue comme un être écouté et respecté.
- 2 Entretien de la convivialité et le bien-être**  
Nous refusons l'isolement et l'indifférence et sommes convaincus que la qualité de la vie dans nos établissements dépend de chacun de nous. Médecins, salariés, équipes d'aumônières et bénévoles concourent à la sérénité de tous ceux qui entrent dans nos établissements.
- 3 Travailler en synergie au bénéfice de la personne accueillie**  
Au-delà des spécificités propres à leur domaine d'intervention, les établissements du Groupe ont la volonté de travailler en réseau afin de capitaliser sur leurs complémentarités. Les apports réciproques de compétences, le partage d'expériences, la mutualisation de certaines ressources sont autant d'atouts qui leur permettent de s'enrichir mutuellement.
- 4 Développer une « culture » qualité commune**  
La mise en place d'une politique qualité partagée est favorisée en vue d'optimiser la satisfaction des personnes accueillies et leur sécurité. Cette démarche est menée dans le respect des contraintes réglementaires spécifiques auxquelles chaque établissement est soumis.
- 5 Construire des projets entre équipes**  
Construits en cohérence avec les orientations données par la Fondation, les Projets Associatifs sont élaborés par l'ensemble des acteurs concernés, impliquant ainsi les approches transversales et pluridisciplinaires. La reconnaissance et le respect marquent les relations entre nos établissements et entre nos équipes médicales, paramédicales, sociales et médico-sociales. Dans tous ces lieux d'accueil, chacun a sa fonction. Tous ont des droits et des devoirs et tous contribuent, à l'égalité d'engagement, à la même mission.
- 6 Veiller à une gestion rigoureuse**  
Les établissements du Groupe continuent à entreprendre, innover et innover avec audace pour le progrès humain. Améliorer constamment l'accompagnement et le bien-être des personnes accueillies font en cela leur ambition. La rigueur de leur action repose sur le maintien de la pérennité de leur action grâce à un management rigoureux et performant des équipes. La gestion rigoureuse des budgets, le développement des synergies entre eux sont les outils qui permettent au Groupe Saint Joseph d'inscrire son action dans la durée.

**Association Saint Joseph-La Salette**  
**Maison de Retraite**  
**La Salette-Montval**

# CHARTRE DES VALEURS

## GRUPE SAINT JOSEPH

- Maison de Santé de Sainte Marthe-Saint Joseph
- Hôpital Saint Joseph
- Etablissement Fernande Berger
- Association Saint Joseph-AFOR
- Maison de retraite La Salette-Montval
- IFSI Saint Jacques
- Maison de retraite Flore d'Arc Saint Joseph-AREGE

Depuis 2010, la Fondation Hôpital Saint Joseph, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, diversifie ses actions au profit de personnes en situation de "fragilité", et plus particulièrement à destination des personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale. Elle a donc été rejointe par des associations privées à but non-lucratif œuvrant dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Dans la lignée de ce que l'abbé FOUQUE avait souhaité pour son hôpital, les associations du Groupe, d'origine congréganiste pour certaines, laïque pour d'autres, accueillent toutes les populations (patients, résidents, personnes en situation précaire, personnes en formation) sans discrimination et ont en commun leur attachement aux mêmes valeurs de générosité et de solidarité.

*Omnia possibilia sunt credenti*  
Tout est possible à celui qui croit :

la devise de l'abbé FOUQUE guide encore aujourd'hui une action ouverte à tous, désintéressée et rigoureuse. Fidèle à ses valeurs humanistes et chrétiennes, le Groupe associatif Saint Joseph place l'homme au centre de ses préoccupations.

"Considérer la personne accueillie dans sa globalité, l'écouter et l'informer, mobiliser toutes les ressources pour l'accompagner dans une relation de confiance", telle est la mission que se donnent nos institutions.

Cette Charte, qui défend les valeurs fondamentales de nos institutions, souhaite enrichir les chartes officielles concernant le respect de la personne. Elle concerne et engage chacun sur sa façon de vivre dans nos établissements, sur la mise en œuvre de nos valeurs : tolérance et convictions, qualité et performance, entraide et bénévolat.





Publié par :  
**La Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille**

Direction  
26 Boulevard de Louvain  
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00  
Internet : [www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)  
Mail : [fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr](mailto:fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr)

**Contact Presse :**  
**Karine Yessad**  
Directrice de la Communication  
Groupe Saint Joseph Marseille  
Tél : 04 91 80 68 68  
Port. : 06 16 96 23 32  
[kyessad@hopital-saint-joseph.fr](mailto:kyessad@hopital-saint-joseph.fr)

**Rédaction et coordination :**  
Fondation, en collaboration  
avec les services de l'Hôpital

**Conception maquette,  
réalisation et imprimerie :**  
Groupe CCEE - Aubagne

**Photographies :**  
Stacha Kokot Hamada  
Groupe Saint Joseph  
Fondation Communication et  
Associations

Jun 2017  
Tous Droits Réservés

Ce Rapport Annuel est téléchargeable  
sur le site Internet de la Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille :

**[www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)**

Le Rapport Annuel de la Fondation Hôpital Saint Joseph est paru à l'occasion  
du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Marseille le 20 juin 2017.

Sauf mention contraire, l'ensemble des chiffres sont indiqués au 31 décembre 2016.

La Fondation Hôpital Saint Joseph s'engage avec ECOFOLIO  
pour le recyclage des papiers.



Document imprimé sur du papier  
issu de forêts éco-gérées





FONDATION  
HOPITAL SAINT JOSEPH  
L'AUDACE DE LA CHARITÉ

## Fondation Hôpital Saint Joseph

26 boulevard de Louvain  
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00

La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012. Le Comité de la Charte, organisme sans but lucratif, exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits.

Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.



Toutes les informations à lire sur le site internet :

[www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)